



Mondorf-les-Bains, le **30** décembre 2024

Convocation

Le bureau invite, en conformité de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, les membres du comité à assister à la réunion du comité fixée au

mardi, 14 janvier 2025 à 15.30 heures

à la salle des fêtes de la mairie à Mondorf-les-Bains, aux fins de délibérer sur les affaires ci-après :

Ordre du jour

1. Délibérations et rapport de la réunion du 6 novembre 2024 – signature
2. Présentation des projets politiques MECO-SIAER
3. Nomination de deux vice-présidents supplémentaires (si les nouveaux statuts seront arrêtés par M. le Ministre des Affaires intérieures)
4. Divers : Extension, affaires courantes et communications


Luc THIMMESCH
Le secrétaire ff


Steve RECKEL
Le président

Pour chaque point à l'ordre du jour, les documents, actes et pièces afférents peuvent être consultés au secrétariat du syndicat sans déplacement par les membres du comité du syndicat de communes ainsi que par les conseillers communaux des communes-membres du syndicat durant le délai prévu à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes. Il peut en être pris copie, le cas échéant, contre remboursement.